

**MAIRIE DE SOTTEVAST
PROCES VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2025**

Date de convocation : 19 mars 2025
Date d'affichage : 19 mars 2025
Nombre de conseillers : en exercice : 15 Présents : 12 Votants : 14 dont 2 *Pouvoir-(s)*

L'an **deux mille vingt-cinq** le 26 mars à 18 h 30, le Conseil Municipal de SOTTEVAST, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Jean-Pierre TOLLEMER**, Maire, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art.L2121-7 à 2121-34).

Présents :

M. Jean-Pierre TOLLEMER, Maire,
M. Marc LALANDE, M. Jean-Marie BOSQUET, M. Richard CORNILLE, Mme Sandrine MOUCHEL-LAUNEY, Mme Sophie LETERRIER, Mme Françoise BAILEY, M. Jean-Paul LEFORESTIER, Mme Aurélie LEPETIT, M. Emmanuel SANSON, Mme Christiane LAISNEY, Mme Catherine DUCHEMIN.

Absent excusé : M. Thierry LE FORESTIER a donné pouvoir à Mme Aurélie LEPETIT, Mme Leïla ROQUELIN a donné pouvoir à M. Marc LALANDE

Absent : M. Mathieu BOUGIS,

Formant la majorité des membres en exercice
Mme Christiane LAISNEY a été désignée secrétaire de séance

DCM 15-2025 Vote du CFU 2024 (compte financier unique)

Le compte financier unique a vocation de se substituer en 2024 et pour l'ensemble des collectivités aux deux comptes financiers existants : le compte administratif qui était établi par la commune et le compte de gestion qui était établi par le comptable public.

La commune de Sottevast, ayant choisi ce mode de présentation des comptes depuis 2022, la commune et la trésorerie ont produit un CFU (compte financier unique) pour l'année 2024.

Le conseil municipal examine le CFU qui s'établit ainsi :

	Investissement	Fonctionnement
RECETTES REALISEES	1 656 450.98 €	1 882 405.29 €
DEPENSES REALISEES	1 706 113.79 €	1 581 180.76 €
RESTES A REALISER	2 932 794.45 €	
SOLDE DES REALISATIONS DE L'EXERCICE	- 49 662.81 €	301 224.53 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	873 847.76 €	1 392 311.53 €
RESULTAT DE CLOTURE	824 184.95 €	1 392 311.53 €

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés valide le compte financier unique.

DCM 16-2025 Affectation du résultat

Le CFU fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 392 311.53 € qui sera affecté de la façon suivante pour l'équilibre du budget.

- En recette d'investissement au compte 1068 : 1 092 311.53 €
- En recette de fonctionnement au compte 002 : 300 000 €

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés valide l'affectation du résultat.

DCM 17-2025 Vote des taux des taxes directes locales

Le vote des taux d'imposition par une collectivité doit obligatoirement faire l'objet d'une délibération spécifique distincte du vote du budget, et ce même si les taux restent inchangés.

Le produit fiscal attendu, s'établit à 735 404 €, sans augmentation des taux appliqués aux bases fiscales notifiées au titre de l'année 2025

Il est donc proposé de reconduire en 2025 les taux votés par la commune en 2024, à savoir :

- **20.27 %** pour le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties
 - **30.26 %** pour le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties.
- et
- **8.95 %** pour le taux de la taxe d'habitation

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés valide la reconduction des taux 2024.

DCM 18-2025 Budget primitif 2025

	DEPENSES		RECETTES
FONCTIONNEMENT			
Chapitre 11/charges générales	1 002 123.00	chapitre 002/résultat reporté	300 000.00
Chapitre 12/charges de personnel	885 000.00	chapitre 13/atténuation de charges	3 500.00
chapitre 14/atténuation de produits	25 000.00	chapitre 70/produits de services et ventes	79 350.00
chapitre 023/virement entre sections	5 590.00	chapitre 73/impôts et taxes	882 887.00
chapitre 042/opérations d'ordre amortissements	33 125.00	chapitre 731/fiscalité locale	25 551.00
chapitre 65/autres charges de gestion	133 600.00	chapitre 74/dotations et participations	651 149.22
chapitre 67/charges spécifiques	2 000.00	chapitre 75/autres produits de gestion	145 000.78
chapitre 68/dotations aux provisions	1 000.00		
TOTAL	2 087 438.00		2 087 438.00

INVESTISSEMENT	DEPENSES + RAR		RECETTES
Non affecté	55 059.81	chapitre 001/solde d'exécution inv	824 184.95
OP21 matériel divers	70 247.09	chapitre 021/virement entre section	5 590.00
OP25 mairie	30 000.00	chapitre 040/opérations d'ordre	33 124.15
OP30 salle de l'élan rural	45 000.00	chapitre 041/avances sur marchés	30 000.00
OP31 MAM	938 188.92	chapitre 10/dotations fonds divers	1 143 944.90
OP35 programme voirie	82 999.56	chapitre 13/subventions d'invest	1 584 812.00
OP36 groupe scolaire	1 577 454.34		
OP43/eglise, cimetière	35 010.52		
OP46/ensemble sportif	50 000.00		
OP49 aménagement/sécurisation	5 000.00		
OP50 bibliothèque	5 241.60		
OP51 matériel technique	20 000.00		
OP53 maison des associations	414 370.08		
OP57 sécurité agglomération	8 582.44		
OP59 travaux sur réseaux	236 001.64		
OP67 mobilier/aménag extérieurs	35 000.00		
OP69 jardin partagé	5 000.00		
OP71 lotissement 33	5 000.00		
OP72 terrains	3 500.00		
TOTAL	3 621 656.00	TOTAL	3 621 656.00

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés valide le budget primitif 2025.

DCM 19-2025 Règle de fongibilité des crédits

Fongibilité des crédits : faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel).

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés valide cette proposition.

DCM 20-2025 Devis pour aménagement de voirie autour du restaurant scolaire

TRAVAUX HORS MARCHE

2 devis ont été demandés pour l'aménagement de voirie près du restaurant scolaire.

Création d'un mur de soutènement en gabions :

- Terrassement pour mise en forme du terrain
- Béton pour mise en place des gabions
- Mise en place des gabions
- Fourniture et pose de drains
- Remblais, bordures et enrobé à chaud

Entreprise CAUVIN TP : 93 558 € HT

Entreprise LEDUC : 103 386 € HT

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents ou représentés décide de retenir l'entreprise CAUVIN TP pour effectuer les travaux.

Rapport des décisions du maire dans le cadre de ses délégations depuis la dernière séance

- ❖ Devis MC INFO pour ordinateurs mairie : 4 postes + serveur + licences office 2024 pour un montant de : 8 010 € TTC
- ❖ Devis PORTALP rideau motorisé bibliothèque pour un montant de : 4 087.58 € TTC

Avancements des dossiers, projets et informations diverses

- ◆ **Administratif** : Point sur les marchés de travaux en cours et infos diverses :
Les travaux des 3 projets en cours avancent bien, selon les plannings et sauf imprévus les réceptions de travaux devraient se faire :
 - ✚ Fin avril pour la maison des associations
 - ✚ Fin juin pour la maison des assistantes maternelles
 - ✚ Fin juillet pour le restaurant scolaire

Infos diverses

- ✚ 60^{ème} tour de la Manche : 22-23-24-25 mai 2025 : il y a besoin de 15 signaleurs pour la traversée de Sottevast

Le maire,
Jean-Pierre TOLLEMER

La secrétaire,
Christiane LAISNEY